



BONDPARTNERS SA

Décisions prises lors de la 43^{ème} Assemblée générale ordinaire des actionnaires, Tenue le 25 mai 2016 au Beau-Rivage Palace, à Lausanne Ouchy

1. Le procès-verbal de la 42^{ème} AG tenue le 22 juin 2015 a été approuvé.
2. Le rapport annuel du Conseil d'Administration portant sur l'exercice 2015 a été approuvé.
3. Les comptes annuels pour l'exercice 2015 ont été approuvés.
4. La proposition relative à l'emploi du bénéfice résultant du bilan au 31.12.2015 a été approuvée, soit :

Dividende ordinaire de 20 % sur le capital-actions	Fr.	1'100'000.00
Report à compte nouveau	Fr.	<u>17'909.00</u>
Total	Fr.	1'117'909.00

5. La décharge a été accordée à tous les membres du Conseil d'administration pour leur gestion au cours de l'exercice 2015.
6. Les membres suivants du Conseil d'administration ont été individuellement élus jusqu'à la prochaine AG ordinaire :
 - 6.1 Monsieur Bise
 - 6.2 Monsieur Edgar Brandt
 - 6.3 Monsieur Régis Menétrey
 - 6.4 Monsieur Antoine Spillmann
 - 6.5 Monsieur Jean-Luc Strohm
 - 6.6. Monsieur Christian Plomb en qualité de Président
7. Maître Eric Ramel a été élu représentant indépendant jusqu'à la prochaine AG ordinaire.
8. KPMG SA, Genève, a été élue en qualité d'organe de révision de la Société pour l'exercice 2016.
9. Divers : hormis l'intervention d'un actionnaire quant à la décote de l'action au porteur traitée à l'OTC -X par rapport à sa valeur comptable, il n'y a pas de remarque ou commentaire à faire figurer sous ce point de l'ordre du jour.